

FICHES Pratiques

Sportives

FICHES
PRATIQUES

de La Lettre du cadre territorial

N° 88 - Avril 2007 - Mensuel

LE NEWS

N° spécial

FICHES PRATIQUES

- Anti-tabagisme et équipements sportifs : quelles modalités ?
- Réglementation applicable aux manifestations sportives (1) : autorisation, assurance et déclaration
- Toboggan aquatique Parc de loisirs

Encarts jetés : mailings SPO7041, filière sportive CAP, abonnés et prospection aléatoire.
Notre annonceur : GMF p. IV

Avec le partenariat de

**Sports
et
Territoires**

Les Fiches pratiques sportives

Mensuel édité par TERRITORIAL SAS

58 cours Becquart-Castelbon, 38500 Voiron

Directeur éditorial : Claude Mahier

(administrateur territorial)

Directeurs de la rédaction :

Jacques Vergnes, Laëtitia Martorana

Animateur du comité de rédaction :

Patrick Bayeux

Vente par abonnement :

Prix de vente au n° : 8 € TTC

Abonnement administratif

+ accès Fiches web : 80 €

Abonnement personnel

+ accès Fiches web : 49 €

Prélèvement mensuel : 4,15 €

Tél. : 04 76 65 93 78 - Fax : 04 76 05 01 63

Site Internet : www.territorial.fr

Rédaction : Tél. : 04 76 93 12 66

Impression : Imprimerie du Pont-de-Claix,

ZAE Les Bauches, 9 chemin de la Plaine, 38460 Claix

ISSN : 1277-3808

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : 0106K78443

Associé principal : Groupe Moniteur Holding

Directeur de la publication et représentant légal :

Jacques Guy (président)



Toute l'info du sport sur

www.infosport.org



Le sport devrait sortir gagnant du débat présidentiel

Si toutes les promesses sont tenues, le sport et l'éducation physique et sportive devraient sortir vainqueurs de l'élection présidentielle.

Surenchère sur l'EPS à l'école pour les uns ou sur les postes au CAPEPS pour les autres surenchères budgétaires.

On n'ose pas y croire !

3 % du budget de l'État pour le candidat de l'UMP, doublement pour la candidate PS, même Marie-George Buffet, qui pourtant devrait être celle qui connaît le mieux le dossier, annonce 1 % du BIP alloué au sport, on approche les 18 milliards d'euros. Il n'y a que François Bayrou pour ne pas en faire.

Ces promesses ont été faites au fil des discours et des meetings mais surtout au Comité national olympique et sportif français. Saluons cette initiative et remercions le CNOSF d'avoir enfin engagé un débat et qui aujourd'hui, par la voie de son président, rêve « *d'un "pacte du sport" à l'image de ce qu'a fait Nicolas Hulot dans le domaine de l'écologie* ».

Certes les thèmes avancés font globalement consensus. Comme nous le pressentions en septembre dernier (cf. l'édito « La place du sport dans le débat présidentiel »), « *on ne peut pas être contre* ».

En revanche, certains thèmes sur lesquels nous voulions engager un débat ont trouvé des éléments de réponse : le sport professionnel, le haut niveau, la place du mouvement sportif par exemple, thèmes sur lesquels les candidats se sont prononcés.

Pour la question de la formation et des équipements sportifs, il faudra patienter un peu. Idem pour la reconnaissance du sport dans les lois de décentralisation et une clarification de l'intervention des collectivités (cf. l'édito de janvier 2007 « Le service public du sport territorial : un enjeu électoral »).

De notre côté, nous déclinons notre modèle ou notre 5^e scénario.

Rappelons que ce modèle repose sur un postulat, celui de la nécessité de transformer le modèle actuel. Cette transformation passe par une modification structurelle qui vise à donner plus d'autonomie au mouvement sportif et à le rendre moins dépendant à terme des subsides publics.

Cette transformation selon nous passe notamment par une nouvelle conception des équipements sportifs et une nouvelle structuration des clubs.

L'idée est de créer des pôles d'équipements avec des services associés (restauration, crèche...), c'est-à-dire regrouper des équipements sportifs sur un même lieu (comme le font l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne) afin de créer une véritable vie sociale dans et autour de l'équipement. Les clubs quant à eux devront mutualiser leurs ressources pour s'engager dans un processus de professionnalisation qui leur permettra de recruter du personnel (agent d'accueil, personnel administratif, personnel d'encadrement). À terme, ce nouveau type d'équipement permettra de développer des services, de recréer une véritable vie sociale au sein des équipements et des clubs mais aussi peut-être d'embarquer des investisseurs privés dans l'aventure.

Nous sommes convaincus que la révolution culturelle du sport et l'émergence d'un nouveau modèle passe par une transformation des équipements et des clubs.

Pour accélérer cette transformation et pour inciter les élus à penser différemment les politiques et équipements sportifs, nous n'avons pas trouvé d'autres solutions que l'État compte tenu des effets externes positifs de la pratique sportive (soulignés par tous les candidats) soit l'impulseur de ce changement.

Mais bien évidemment nous sommes prêts à étudier toutes les bonnes idées des uns et des autres pour favoriser la mise en place de ce 5^e scénario.

Le CA de Sports et territoires



Les propositions des candidats

Si le (ou la) futur président de la République respecte ses promesses, le sport sortira gagnant de la présidentielle.

Tous d'accord sur l'enjeu du développement du sport

Quel que soit le candidat, chacun s'accorde sur l'importance du sport et de la pratique sportive.

- Le PC veut favoriser le développement d'un sport, vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale et qui pour cela est accessible à tous et toutes. « *Le sport est une école de respect, de l'autre et des règles, mais il ne faut pas l'appeler au secours de notre société* ».

- Les verts « *l'État doit mieux faire sa mission première: permettre l'accès du sport à tous, notamment aux filles et aux handicapés* ».

- L'UMP: « *le sport porte les valeurs dont nous avons besoin: le travail, le mérite, l'effort, l'esprit d'équipe* ». Nicolas Sarkozy souhaite une société française sur le modèle scandinave où le sport, qui est « *l'affaire de tous* », est pratiqué par tous et pas seulement par les jeunes.

- Le PS insiste sur l'éducation sportive, soulignant sa volonté de rétablir les moyens supprimés par le gouvernement au cours des dernières années. Pour la candidate, le sport est « *un espace privilégié d'intégration et de mixité* », insistant sur la féminisation et l'accès aux handicapés. « *Le mouvement sportif est une école de citoyenneté. On y apprend les règles, l'interdiction de tricher, le respect de l'adversaire, l'effort collectif* » ajoute-t-elle.

- François Bayrou souligne le rôle « *irremplaçable et clé* » du sport « *quand il s'agit de retisser un lien social aux endroits les plus fragiles de la société, là où l'État est absent* », en référence au rôle des éducateurs sportifs, notamment dans les quartiers sensibles.

Côté budget c'est la surenchère

Une certitude, nos candidats, à l'exception de Ségolène Royal, ne connaissent ni le budget du ministère, ni celui de l'État (et c'est plus grave), encore moins le PIB, ou alors tout ceci n'est qu'effet d'annonce.

Nicolas Sarkozy veut porter le budget du ministère des Sports à « au moins » 3 % du budget de l'État, contre 1,3 % actuellement. Petit calcul. Le budget de l'État pour 2007 est de 271 155 millions d'euros. 3 % signifieraient que le budget du ministère des Sports passerait à 8,1 milliards d'euros !

Ségolène Royale veut doubler le montant du budget consacré au sport par l'État, pour le porter à 1,5 milliard d'euros. Cet objectif est crédible.

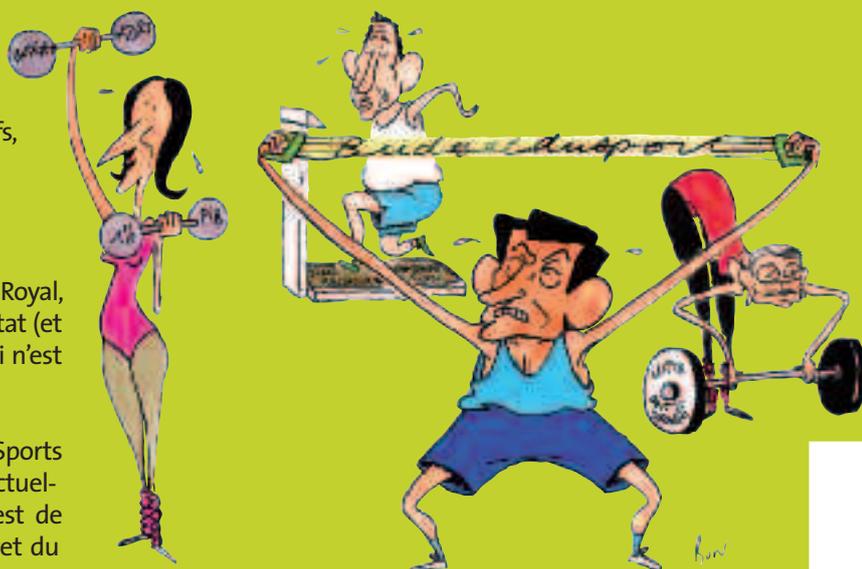
Marie-George Buffet a promis d'augmenter le budget alloué aux sports jusqu'à « 1 % du PIB ». Rien que ça. À croire que M-G. Buffet a oublié son passage au ministère des Sports. Le PIB en 2006 s'élevait à 1 777 485 millions d'euros. 1 % représente 17 milliards d'euros !

Dominique Voynet s'engage à « *renforcer singulièrement* » le budget du ministère des Sports et à « *reconnaître l'importance du mouvement sportif* ».

Il n'y a que François Bayrou qui s'est refusé à préciser le budget qui serait alloué au sport s'il était élu afin de ne pas participer à « *l'inflation des promesses qui ne seront pas tenues* ». « *Mes concurrents sont venus annoncer un doublement, un triplement, un quadruplement [...] des budgets du sport* », a ainsi déclaré le candidat de l'UDF. Il a estimé qu'on était « *dans une campagne délirante dans laquelle les principaux candidats signent tous les jours des chèques dont on sait à coup sûr que ce seront des chèques en bois* ».

Ils ne sont pas d'accord sur

L'entrée en bourse des clubs professionnels: Marie-George Buffet affirme son opposition à la cotation en bourse des clubs sportifs: « *c'est peut-être une réussite financière. Mais c'est un échec pour le sport et ses valeurs* », et sa volonté « *de préserver, voire d'amplifier les systèmes de péréquation et de redistribution* » actuels.





Nicolas Sarkozy s'est déclaré favorable à l'introduction des clubs en bourse. Il souhaite néanmoins une démarche européenne pour que « *l'excès d'argent dans le sport ne pervertisse pas l'équité des compétitions sportives* ».

Ils mettent l'accent sur

François Bayrou (UDF) a proposé la création d'un « plan épargne reconversion » pour aider les sportifs de haut niveau au moment de leur retour à la vie civile.

« *Il faut que des conditions spéciales soient faites pour aider les sportifs de haut niveau à préparer leur avenir et faire en sorte qu'ils ne soient pas dépourvus lorsque l'épisode de la gloire et du succès s'arrêtera* ».

Marie-George Buffet (PC) a affirmé que le combat contre le dopage serait l'une de ses priorités en matière sportive, si elle était élue à la présidence. Elle souhaite créer « *une vraie carte jeune permettant l'accès aux événements sportifs et culturels* ».

Ségolène Royal (PS) a insisté sur l'éducation sportive et l'emploi, soulignant sa volonté de rétablir les moyens supprimés par le gouvernement au cours des dernières années. Sur les 500 000 « emplois tremplins » qu'elle souhaite créer pour les jeunes, une partie serait réservée aux associations et aux fédérations sportives.

La candidate socialiste annonce également vouloir mettre en place des contrats entre l'État, les collectivités, les fédérations et le CNOSF pour diffuser la pratique du sport.

Dominique Voynet (Les verts) veut protéger l'intégrité des sportifs et faire cesser toute manifestation de racisme dans les enceintes sportives.

Nicolas Sarkozy (UMP) veut rattacher le ministère des Sports « à un pôle santé-sports », pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le dopage à laquelle il se dit fortement attaché. Il affirme aussi vouloir récompenser le bénévolat « *Je souhaite qu'une année de bénévolat dans un club ou une association donne droit à un stage de formation gratuit; que 20 heures par mois de bénévolat effectuées régulièrement donnent droit à 10 % de points en plus pour leurs examens; que dix ans de bénévolat donnent droit à une année de cotisation pour la retraite* ».

Le candidat de la majorité souhaite également le développement du partenariat État-secteur privé sur le modèle de Paris 2012 pour préparer les athlètes. Chaque euro investi par une entreprise serait complété par un euro de l'État et permettrait de financer nos athlètes, des entraîneurs et des programmes de recherche et d'amélioration des performances.

Notre pro

Notre programme, dont le modèle a été présenté dans le dernier news, se décline autour de quatre grandes orientations politiques.

Quatre orientations politiques

1] Les sports et les pratiques physiques au quotidien des citoyens :

- offrir à chacun une pratique physique et sportive adaptée à ses besoins et motivations;
- renforcer l'accessibilité de tous à la pratique sportive;
- redonner à l'éducation physique et sportive une place centrale dans le dispositif éducatif.

2] Nos sportifs, nos équipes de France, les grands événements :

- doter la France d'une nouvelle politique pour le sport de haut niveau;
- mettre en synergie sur un territoire l'ensemble des acteurs sportifs y compris les clubs professionnels, les partenaires économiques autour de pôles de performance;
- affirmer notre présence dans les instances et événements sportifs internationaux.

3] Nos clubs, nos dirigeants, notre mouvement sportif bénévoles :

- soutenir les clubs et les fédérations dans leur adaptation aux transformations des pratiques sportives;
- valoriser le rôle des acteurs sportifs associatifs dans l'économie sociale.

4] L'économie du sport professionnel :

- accompagner le développement de la nouvelle économie du sport professionnel au niveau communautaire et international;
- clarifier les relations du sport professionnel avec les collectivités publiques;
- rendre accessibles au grand public des retransmissions de sports non médiatisés.

Chaque orientation politique est déclinée en objectifs et plan d'actions.

LE SPORT, UN GRAND CHANTIER NATIONAL

JE SUIS PRÊT, JE PASSE DÉJÀ TOUTES MES JOURNÉES EN SURVÊTEMENT!



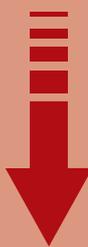


gramme détaillé

Orientations		Objectifs	Actions
<p>Les sports et les pratiques physiques au quotidien</p>  <p>Offrir à chacun une pratique sportive adaptée à ses besoins</p> <p>Renforcer l'accessibilité de tous à la pratique sportive</p>	L'éducation	Redonner à l'EPS une place centrale dans les programmes scolaires	<p>Remettre l'EPS dans les disciplines du socle commun des connaissances fondamentales et renforcer la pratique chez les adolescents</p> <p>Renforcer la place du sport scolaire et son articulation avec la vie sportive locale</p> <p>Mise en place d'un plan piscines national pour l'apprentissage de la natation</p>
		Impliquer les enseignants d'EPS dans l'éducation des élèves aux bienfaits mais également aux dérives du sport	Mettre en place des cours « en salle » sur « le sport fait social » - les dérives : violence, racisme, dopage... - les bienfaits : santé, obésité, fair-play, nutrition
		La santé	Faire du sport une priorité nationale compte tenu de son impact sur la santé
	Mettre en place une campagne de sensibilisation des médecins « à la prescription sportive »		
	Soutenir la création de centres médico-sportifs en partenariat avec le secteur mutualiste		
	Créer un tarif spécial pour la visite médicale obligatoire pour la licence		
	Inciter les entreprises à mettre en place un plan sport santé pour leurs salariés (prévention du tabagisme, de l'alcoolisme et de toutes formes d'addictions...)		
	Les handicapés	Offrir aux handicapés des conditions normales d'une pratique sportive	Réserver systématiquement des créneaux dans les équipements sportifs (sur le modèle des places de parkings !)
	Les jeunes	Inciter les jeunes à la pratique sportive et leur donner la culture de « l'activité physique et sportive »	Rendre accessible la pratique grâce à un soutien à l'acquisition de licence
			<p>Soutenir la mise en place de contrats éducatifs locaux</p> <p>Créer les liens entre sport scolaire et sport fédéral et développer les actions d'éducation par le sport menées par les clubs et associations non sportives</p>
	La pratique féminine	Offrir aux femmes des conditions favorables pour leur permettre une pratique sportive adaptée à leur besoin	Développer un programme de soutien à la construction et la réhabilitation des équipements sportifs et des espaces, sites et itinéraires en prenant en compte les différentes attentes des usagers. Ce programme est de nature à faire évoluer la conception des équipements sportifs (multifonctionnalité, regroupement par pôle avec des services associés : restauration, crèche spécialisée...)
	Le loisir	Favoriser la pratique sportive de loisir	



Orientations		Objectifs	Actions
<p data-bbox="226 259 402 443">Nos sportifs, nos équipes de France, les grands événements</p>  <p data-bbox="226 707 421 806">Doter la France d'une nouvelle politique pour le sport de haut niveau</p> <p data-bbox="226 833 421 1088">Mettre en synergie sur un territoire l'ensemble des acteurs sportifs y compris les clubs professionnels, les partenaires économiques autour de pôles de performance</p> <p data-bbox="226 1115 421 1240">Affirmer notre présence dans les instances et événements sportifs internationaux</p>	GIPP haut niveau	Faire participer les entreprises à la gestion et au financement du sport de haut niveau en France	<p data-bbox="1024 241 1506 421">Création d'un groupement d'intérêt public privé au plan national pour les meilleurs sportifs (État, mouvement sportif- fédérations et CNOSF – entreprises) et mettre ainsi un terme à la « fuite » des sportifs formés avec l'argent public vers des « Teams privées » tout en intéressant les entreprises au développement du haut niveau</p> <p data-bbox="1024 439 1506 497">Création de mesures fiscales spécifiques permettant d'encourager les entreprises à investir dans le sport</p>
	Les pôles de performance	Réorganiser le sport de haut niveau autour de pôles de performance par région en lien avec les clubs professionnels	<p data-bbox="1024 510 1455 582">Prévoir une déclinaison régionale du GIPP haut niveau pour favoriser la participation des entreprises</p> <p data-bbox="1024 595 1506 748">Impliquer l'ensemble des acteurs (région, département, CA – CU, CREPS, fédérations CROS, entreprises) dans la mise en œuvre des pôles de performance permettant de mutualiser a minima sur un territoire la formation, le suivi social, scolaire le suivi médical</p> <p data-bbox="1024 761 1506 842">Faire de l'INSEP une véritable tête de réseau du haut niveau en France en lien avec les pôles de performance</p>
	Les sportifs de haut niveau	Créer un nouveau statut de sportif de haut niveau	Assurer aux sportifs de haut niveau des droits sociaux et médicaux, mettre en place des programmes d'insertion professionnelle et d'accompagnement de l'après carrière, valoriser les acquis de leurs expériences, prise en compte des années d'ancienneté de sportif de haut niveau dans le calcul de la retraite
	Les fédérations sportives	Soutenir les fédérations dans la détection et la formation des sportifs	<p data-bbox="1024 1052 1493 1106">Construire avec les fédérations la mise en place des pôles de performance</p> <p data-bbox="1024 1120 1506 1249">Assurer la relève des cadres techniques fédéraux en mettant en place un plan de formation et de recrutement des cadres techniques fédéraux (des dispositions particulières seront prévues pour faire valoir la validation des acquis)</p>
		Donner une plus grande autonomie aux fédérations dans le recrutement de leurs cadres techniques	<p data-bbox="1024 1263 1455 1344">Mettre en place des plans de développement adaptés à des objectifs négociés d'un commun accord avec l'État, le CNOSF et les fédérations</p> <p data-bbox="1024 1357 1506 1491">Faire basculer progressivement les cadres techniques sur la convention collective nationale du sport et prévoir le financement des postes dans le cadre du plan de développement fédéral signé avec l'État</p>
	Le suivi des sportifs de haut niveau	Gérer les sportifs de haut niveau dans la transparence « 100 médailles ne valent pas l'équilibre d'un enfant « Serge Simon » »	<p data-bbox="1024 1509 1487 1585">Disposer d'études qualitatives et quantitatives sur les sportifs de haut niveau (ceux qui réussissent, ceux qui ne réussissent pas)</p> <p data-bbox="1024 1599 1506 1706">Renforcer les dimensions suivi médical et suivi psychologique dans la formation des cadres techniques pour lutter contre les excès chez certains sujets du sport intensif</p>
	Grands événements	Engager les fédérations dans des plans de développement adaptés au contexte national et international	<p data-bbox="1024 1747 1487 1800">Formation des présidents aux enjeux stratégiques internationaux, apprentissages des langues</p> <p data-bbox="1024 1827 1506 1935">Installer une instance des grands événements chargée de promouvoir l'action des fédérations et collectivités dans les candidatures aux compétitions internationales (modèle DIGES à améliorer)</p> <p data-bbox="1024 1948 1506 2002">Soutenir les présidents dans toutes leurs démarches internationales</p>
	Bénévolat	Valoriser l'engagement bénévole et définir le statut du volontariat	Loi-cadre sur l'engagement bénévole prenant en compte : accessibilité des congés de formation, déductions fiscales, validation des acquis d'expériences, capitalisation des crédits temps, formation continue...

Orientations		Objectifs	Actions
<p>Nos clubs, nos dirigeants, notre mouvement sportif</p>  <p>Soutenir les clubs et les fédérations dans leur adaptation à l'évolution des pratiques sportives</p> <p>Reconnaître la place du club dans l'économie sociale</p>	Association	Assurer la pérennité des clubs	Réfléchir à un dispositif de prise en compte du temps consacré au bénévolat au-delà des 35 h
			Déduction fiscale forfaitaire pour les bénévoles disposant d'un mandat réel auprès des jeunes
			En partenariat avec les différents niveaux d'organisations fédérales, mettre en place des stratégies de mutualisation des moyens des clubs pour leur permettre d'atteindre un seuil d'adhérents de nature à favoriser le recrutement de salariés (plan de développement des clubs)
	Les relations associations/collectivité publique	Clarifier la relation entre collectivité publique et association	Définir une spécificité du soutien public aux associations sportives pour des missions d'intérêt général : différencier la notion de subvention de la notion de commande publique
			La place des fédérations sportives
	Garantir aux fédérations une indépendance suffisante dans le cadre des plans de développement		
	Renforcer la représentation des pratiquants en activité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives		
	Passer de la notion de subvention à la notion de partenariat		
	La parité	Renforcer la présence des femmes dans les organes dirigeants des clubs et des fédérations	Créer les conditions d'une représentativité/proportionnalité/parité (?) des femmes dans les organes dirigeants des associations et fédérations sportives

BULLETIN D'ABONNEMENT

SPO2007

À retourner à : TERRITORIAL SAS - BP 215 - 38506 Voiron CEDEX - Tél. : 04 76 65 93 78 - Fax : 04 76 05 01 63 - Site Internet : www.territorial.fr

Nom : Code client :

Prénom :

Collectivité :

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

(obligatoire)

E-mail :

(obligatoire)

Cachet et signature,

Abonnement d'un an, administratif et sociétés privées : 80 €

Ouvrant droit à l'abonnement aux Fiches pratiques sportives + accès web illimité

Règlement par chèque bancaire ou mandat administratif après réception de la facture en trois exemplaires.

Abonnement d'un an strictement personnel : 49 €

+ accès web illimité

(chèque joint) ou prélèvement automatique : 4,15€/mois

(j'ai bien noté que je peux résilier cet abonnement à tout moment par simple courrier).

Adhésion à l'association Sports et territoires : 5 €

Participation aux frais d'expédition en sus pour les DOM-TOM et l'étranger : 10 €

RIB : Règlement en faveur de TERRITORIAL SAS

RIB : Caisse d'Épargne des Alpes - Code Banque : 13825 - Code guichet : 00200

Compte n° 08776443495 - Clé RIB : 51 - N° SIRET : 404 926 958 00020 - Code APE : 221C